

# L'Europe échoue à réformer son droit d'asile

## LE RÉSUMÉ

Les ministres des Affaires intérieures de l'UE ont été incapables d'adopter la

réforme du droit d'asile proposée par la Commission Juncker.

À trois mois des élections européennes, le blocage –

dû à l'opposition de l'Italie où l'extrême droite est au pouvoir, et des pays de l'Est – signe l'un des échecs majeurs de cette législature.

### VINCENT GEORIS

Les flux migratoires étant retombés à un niveau antérieur à la crise de 2015, la réforme du droit d'asile n'est plus une urgence pour les 28 États de l'Union européenne. À quelques semaines des élections européennes, les ministres de l'Intérieur ont mis au frigo jeudi à Bruxelles les sept propositions de la Commission européenne pour réformer leur système commun de droit d'asile. C'était le dernier Conseil Affaires intérieures avant le scrutin du 26 mai, et il s'est conclu sur un blocage. Le sujet n'est même pas à l'ordre du jour du prochain sommet européen prévu le 21 mars.

«Si nous avons besoin d'une réforme, c'est aujourd'hui plus que jamais», a dit le commissaire à la Migration Dimitri Avramopoulos à la sortie du Conseil. Mais ce ne sera pas le cas. Le dossier devrait revenir sur la table de la prochaine commission.

Des avancées significatives avaient été enregistrées sur cinq des sept propositions de la Commission européenne. Mais les Vingt-Huit n'ont pu s'entendre sur deux propositions phares, la répartition de la charge de l'accueil des demandeurs d'asile et le remplacement du règlement de Dublin qui détermine le pays d'arrivée comme étant chargé de la demande d'asile.

Plus enclins à désigner les mi-

grants comme le fléau de l'Europe que d'afficher leur solidarité, les pays de Visegrad (Hongrie, Slovaquie, Pologne et République tchèque) ont bloqué toute avancée, alors qu'ils furent les premiers bénéficiaires de la solidarité européenne après la chute de l'URSS. Les anciens pays du bloc soviétique refusent de partager la charge migratoire, en particulier avec la Grèce, l'Espagne et l'Italie, les pays en première ligne des arrivées.

L'Allemagne et la France ont exhorté les États à s'entendre sur les cinq propositions les plus avancées, dont la création d'une agence européenne de l'asile et le renforcement des bases de données d'empreintes (Eurodac). Mais l'Italie, où l'extrême droite est au pouvoir, la Hongrie et la Pologne s'y opposent, exigeant un accord sur tout.

### Recul des demandes d'asile

Les chiffres de Frontex montrent un net recul des demandes d'asile en Europe. Le total des arrivées en 2018 était inférieur de 92% au plus fort de la crise en 2015. En Belgique, les 2.063 personnes ont demandé l'asile en février dernier, soit un recul de 25% en un an.

Lors de la crise migratoire de 2015, plus de six millions de Syriens ont fui leur pays en guerre et les exactions du groupe État isla-

mique. Trois millions ont été accueillis en Turquie, beaucoup d'autres sont entrés dans l'Union européenne par la Grèce. L'UE, dépassée, ne réussit pas à se mettre d'accord sur l'accueil des réfugiés et des migrants économiques. L'Allemagne décida d'en accueillir plus d'un million, d'autres États ferment leurs frontières, mettant la zone Schengen en danger.

La route des Balkans fut fermée et un accord conclu avec la Turquie pour empêcher les passages sur la mer Égée. Des milliers de migrants se retrouvèrent bloqués en Grèce, les plus malchanceux atterrissant dans des camps de fortune à la frontière de la Macédoine, comme le camp de 15.000 réfugiés improvisé à Idomeni (voir photo), dans des conditions inhumaines. La Grèce, à peine sortie d'une grave crise économique, fut forcée d'accueillir des centaines de milliers de migrants et d'instruire leur demande d'asile, conformément à un règlement de Dublin obsolète.

**«Si nous avons besoin d'une réforme, c'est aujourd'hui plus que jamais.»**

**DIMITRIS AVRAMOPOULOS**  
COMMISSAIRE EUROPÉEN  
À LA MIGRATION